



## SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

### Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

#### Article 60 du décret — Changement d'exploitant

*Formulaire à renvoyer par courrier recommandé à la poste à l'autorité  
compétente pour délivrer le permis en première instance.*

#### Dénomination

.....

#### Secteur d'activité : code NACE principal

NACEBEL 2003 : .....

NACEBEL 2008<sup>1</sup> : .....

#### Adresse

Rue : ..... n° ..... boîte .....

Code postal : ..... Commune : .....

Coordonnées Lambert générales (si connues) : X = ..... mètres ; Y = ..... mètres

<sup>1</sup> ..... Voir : [http://statbel.fgov.be/figures/nacebel2008\\_fr.asp](http://statbel.fgov.be/figures/nacebel2008_fr.asp).

## Arrêtés d'autorisations en cours de validité <sup>2</sup>

(mentionner la date de la décision, l'autorité l'ayant prise, l'objet et la limite de validité)

.....

.....

.....

.....

### LE CEDANT

..... **Personne physique**

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité : .....

..... **Personne morale : Dénomination ou raison sociale**

.....

Mandataire ou responsable

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité : .....

Adresse (adresse du siège social lorsqu'il s'agit d'une personne morale)

Rue : ..... n° ..... boîte .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : ..... @ .....

---

<sup>2</sup> ..... Si plus d'une autorisation (permis d'exploiter pris sur base du Règlement général pour la protection du travail, ou déclaration, permis d'environnement ou unique pris sur base du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement), joindre une annexe.

## LE CESSIONNAIRE

..... **Personne physique**

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité : .....

..... **Personne morale : Dénomination ou raison sociale**

.....

Mandataire ou responsable

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité : .....

Adresse (adresse du siège social lorsqu'il s'agit d'une personne morale)

Rue : ..... n° ..... boîte .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : ..... @ .....

## TYPE DE CESSION

..... Totale

..... Partielle

En cas de cession partielle, indiquer ci-dessous les bâtiments, activités, installations et dépôts concernés, en se référant au descriptif de l'établissement figurant dans l'acte d'autorisation.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le présent document sert de notification conjointe à l'autorité compétente du changement d'exploitant, conformément aux dispositions de l'article 60 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Le cessionnaire déclare avoir pris connaissance du permis ou de la déclaration et des conditions complémentaires éventuelles prescrites par l'autorité compétente sur base de l'article 14, § 5, du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, poursuivre la même activité et accepter les conditions fixées dans le permis<sup>3</sup> ou les conditions complémentaires éventuelles prescrites avant la signature de la présente.

Fait à .....

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

LE CEDANT

LE CESSIONNAIRE

Copie de la présente est envoyée par l'autorité compétente au **Département des Permis et Autorisations** et au **Département de la Police et des Contrôles** territorialement compétentes, ou, si cette autorité est le fonctionnaire technique (et le fonctionnaire délégué), par le fonctionnaire technique au Collège communal de la ou des communes d'implantation de l'établissement.

---

<sup>3</sup> .....Par *permis* il y a lieu d'entendre les permis d'environnement et uniques au sens du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, ainsi que tout permis, toute autorisation, tout enregistrement ou toute permission dont l'obtention était prescrite avant l'entrée en vigueur de celui-ci (1<sup>er</sup> octobre 2002) pour l'exploitation d'un établissement (article 180 du décret).